



## RÈGLEMENT D'UTILISATION DES KARTINGS ET CIRCUITS

**Organisateurs : Swiss Fun Kart & E-Fun Mobility Sàrl**  
**p.a. c/o E-Fun Mobiliy Sàrl, Rue de la Rue 8E, 1410 Thierrens**

### 1. Conditions Générales

- L'utilisation du circuit est soumise au respect strict du règlement du circuit.
- Tout manquement peut entraîner l'exclusion immédiate, sans remboursement.
- Les organisateurs et le personnel du circuit ont toute autorité pour faire appliquer ce règlement.

### 2. Sécurité & Discipline

- La piste est placée sous la responsabilité du chef de circuit.
- Seules les personnes autorisées peuvent accéder aux stands et à la piste.
- Toute conduite dangereuse entraînera l'exclusion immédiate.
- Interdiction stricte de toute substance altérant la vigilance (alcool, drogues, médicaments).

### 3. Équipements Obligatoires

- Casque intégral homologué, combinaison adaptée, gants et bottes obligatoires.
- Tout véhicule doit être en parfait état technique.
- Les véhicules ne respectant pas les normes de bruit seront refusés.

### 4. Comportement sur Piste

- Respect des feux et signaux de piste.
- Sens de circulation obligatoire.
- Interdiction formelle de s'arrêter sur la piste, sauf urgence.

- En cas de sortie de piste, réintégration uniquement après contrôle de sécurité.
- Respect absolu des autres utilisateurs du circuit.

#### **5. Procédures d'Urgence**

- En cas de panne, immobilisation dans une zone sécurisée.
- Attente des instructions du personnel du circuit en cas d'incident.

#### **6. Assurance & Responsabilité**

- Chaque participant est responsable des dommages qu'il pourrait causer.
- Il appartient au participant de vérifier sa couverture d'assurance.
- 

**7. Acceptation du Règlement** Toute personne utilisant le circuit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_ Signature du participant : \_\_\_\_\_